

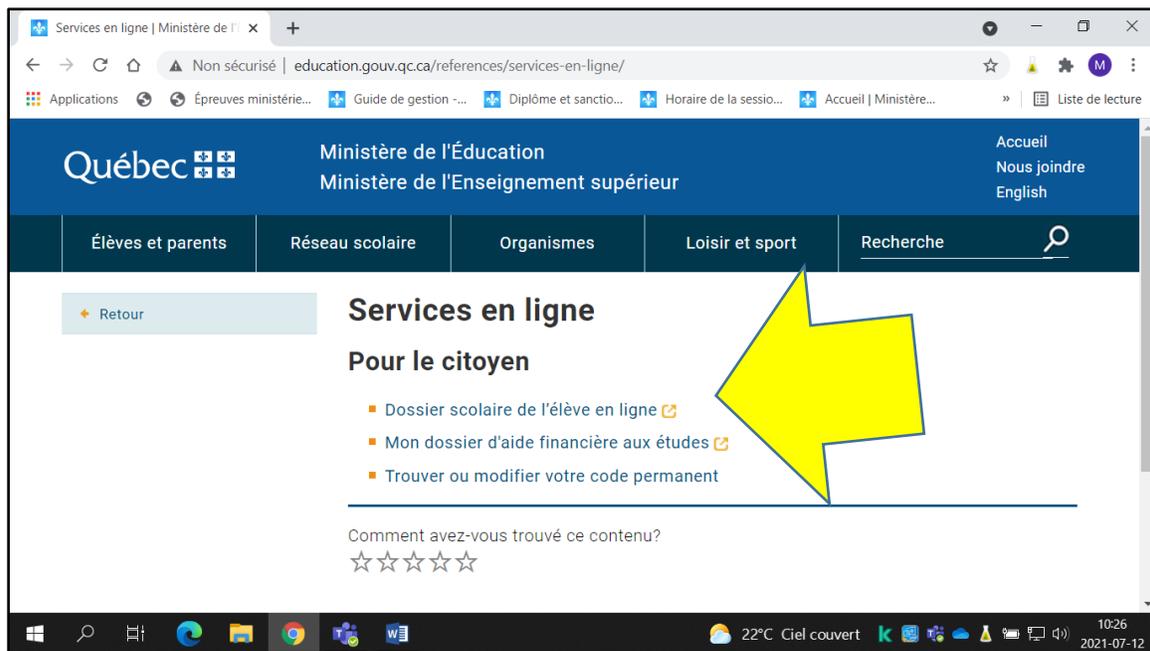
DÉMARCHE POUR AVOIR ACCÈS À TON DOSSIER SCOLAIRE EN LIGNE

Les **résultats** des épreuves de juin **seront disponibles au plus tard 8 juillet** sur le site du ministère de l'Éducation dans la section « Services en ligne ».

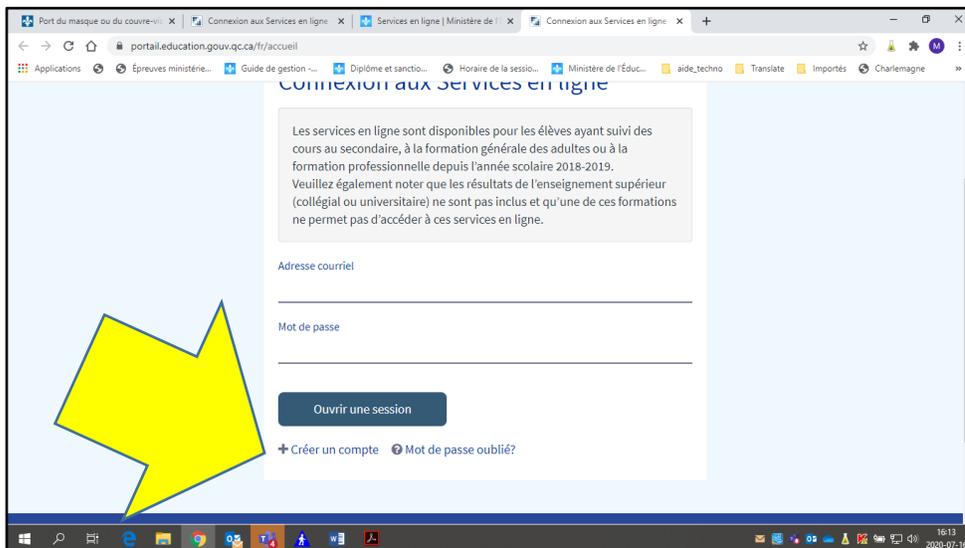
- 1) Taper l'adresse suivante : www.education.gouv.qc.ca
- 2) **Cliquer** sur Services en ligne



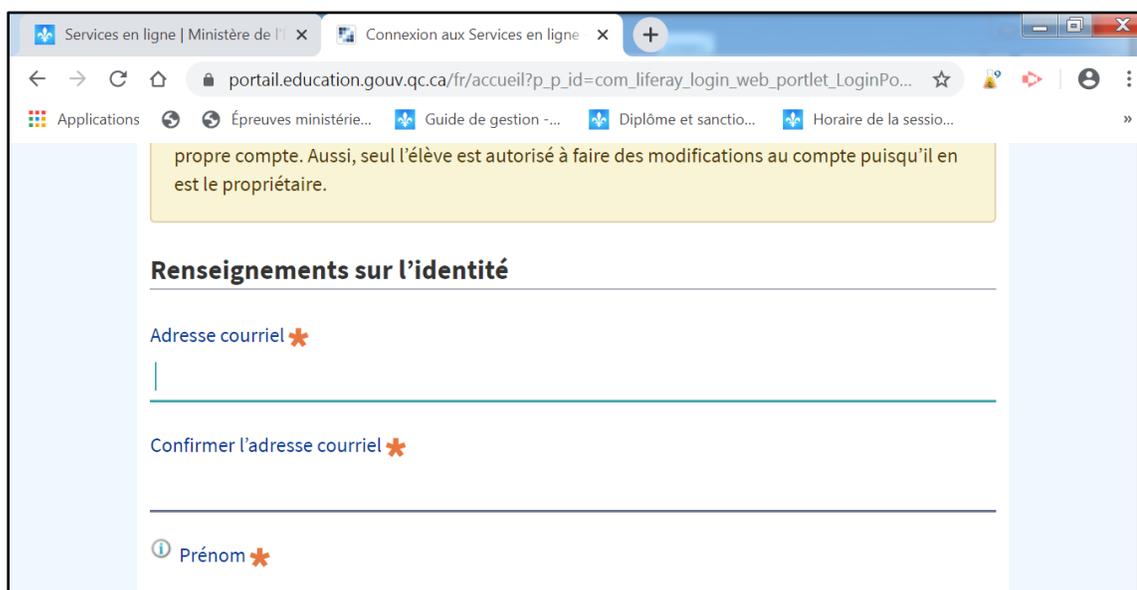
- 3) **Cliquer** sur Dossier scolaire en ligne



4) Il faut se créer un compte si c'est la première visite.



5) Il faut, par la suite, remplir les renseignements sur l'identité. Il faudra avoir en main le **code permanent** et le **numéro de fiche**. Ces informations se trouvent, entre autres, sur le bulletin du secondaire.



6) Le relevé des apprentissages sera disponible en ligne au plus tard le 8 juillet. Le relevé des apprentissages sera également envoyé par la poste après ce moment. **Il est donc inutile de communiquer avec votre école secondaire pour avoir les résultats. Il faut consulter le dossier scolaire en ligne.**

7) Si des problèmes techniques surviennent lors de la création du compte, vous pouvez communiquer au : **1-866-747-6626** ou dans la section « Nous joindre » au www.education.gouv.qc.ca